

**Zeitschrift:** Annuaire de l'instruction publique en Suisse  
**Band:** 23 (1932)

**Artikel:** Lois, décrets et arrêtés scolaires élaborés en Suisse romande en 1931 et 1932

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-111972>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Lois, décrets et arrêtés scolaires élaborés en Suisse romande en 1931 et 1932.

---

### Berne.

1. La loi du 12 mai 1931 modifiant l'art. 5 de la loi sur les écoles normales du 18 juillet 1875 qui fixe la durée des études des instituteurs et institutrices.
2. Décret du 26 février 1931 réglant l'emploi de la subvention fédérale en faveur des écoles primaires.
3. Décret du 7 septembre 1931 sur la mise des maîtresses d'enseignement ménager au bénéfice des pensions de retraite prévues pour les maîtresses de travaux à l'aiguille.
4. Arrêté du Conseil exécutif, du 20 avril 1931, complétant le règlement du 31 mars 1929 sur les examens pour l'obtention du brevet de maître d'école secondaire.
5. Règlement du 23 mai 1932 concernant l'examen des aspirants au brevet de capacité pour l'enseignement de la langue allemande dans les classes primaires supérieures.

### Genève.

1. Loi du 14 février 1931 modifiant l'art. 18 bis de la loi sur l'Instruction publique et fixant la limite d'âge à 60 ans révolus pour l'enseignement secondaire, 65 ans révolus pour l'enseignement secondaire, les directeurs, les directrices, les inspecteurs, les inspectrices de l'enseignement primaire ; les directeurs et directrices de l'enseignement secondaire, 70 ans pour les professeurs de l'Université et de l'Institut dentaire.
2. Loi du 25 novembre 1931 abrogeant la loi du 29 septembre 1923 et supprimant ou modifiant divers articles de la loi sur

l'Instruction publique codifiée en application de la loi du 5 novembre 1919 et mise à jour en date du 11 novembre 1924 (directions d'écoles, nomination et traitement des stagiaires, des sous-maîtresses, des sous-réguents (es) ; indemnités de déplacement ; indemnités aux maîtres (esses) chargés de la classe complémentaire).

3. Règlement du 5 mars 1931 concernant les études pédagogiques pour l'enseignement dans les classes spéciales (d'arriérés).

4. Règlement pour l'Université de Genève approuvé par le Conseil d'Etat par arrêté du 17 mars 1931.

### **Neuchâtel.**

1. Loi du 21 avril 1931 portant révision des art. 8, 9 1<sup>er</sup> §, et 12 litt. B., chiffre 1 de la loi portant création d'un fonds spécial en vue de la constitution du Fonds scolaire de prévoyance et de retraite du personnel de l'enseignement secondaire, professionnel et supérieur.

2. Arrêté du 14 juillet 1931 portant révision, à titre temporaire des articles 5, 6, 94 à 115, 125, 144 à 150 du Règlement des examens de l'Université de Neuchâtel du 9 janvier 1925.

### **Tessin.**

1. Décret du 8 janvier 1931 modifiant les art. 8 et 13 de la loi du 18 juin 1920 sur les honoraires des fonctionnaires scolaires.

2. Décret du 3 novembre 1931 concernant la répartition du subside fédéral de 60 000 fr. pour la diffusion de la culture et de la langue italienne au Tessin.

3. Règlement du 3 décembre 1931 concernant les promotions scolaires.

4. Décret du 9 janvier 1932 sur les bourses d'études.

5. Décret du 27 janvier 1932 concernant les examens pour l'obtention du brevet de capacité d'enseignement dans les écoles supérieures.

6. Décret du 18 mai 1932 réorganisant l'école tessinoise de culture italienne.

Programme des cours de perfectionnement pour maîtres d'écoles supérieures (24 juin 1932).

**Vaud.**

1. Règlement du 28 mars 1931 pour les écoles primaires.
2. Loi du 11 mars 1931 modifiant la loi du 15 février 1922 sur les pensions de retraite du corps enseignant et du corps pastoral vaudois.
3. Règlement du 17 juin 1931 sur les pensions du corps enseignant et du corps pastoral vaudois.

**Valais.**

Programme des cours complémentaires (du 9 novembre 1931).

---



## QUATRIÈME PARTIE

